



Réunion du Conseil Municipal

Mardi 7 avril 2026 à 19h00

Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

Adoption du procès-verbal de la séance du 21 mars 2026

Décisions du Maire

Désignation secrétaire de séance

INSTITUTIONNEL

1. Installation d'un nouveau conseiller municipal
2. Attribution des indemnités du Maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués
3. Délégation du Conseil municipal au Maire au titre de l'article L.2122-22 du CGCT
4. Création des commissions municipales - Composition - Désignation des membres
5. Création des comités consultatifs - Composition - Fonctionnement
6. Adoption du règlement intérieur du Conseil municipal
7. Election des membres de la commission d'appel d'offres
8. Election des membres du Centre communal d'action sociale
9. Désignation des délégués au TE13
10. Désignation des délégués au Parc naturel régional des Alpilles
11. Désignation des délégués au SICAS
12. Désignation des délégués au SIVVB
13. Désignation des délégués au SIVU - Relais Petite Enfance Alpilles Montagnette
14. Désignation des délégués au sein de l'Association des Communes Forestières
15. Désignation des délégués au Syndicat mixte du Conservatoire de musique du Pays d'Arles
16. Election des délégués au sein de la crèche associative les Picotis
17. Désignation du correspondant défense



FINANCES

18. Election du Président de séance pour le vote du compte administratif 2025
19. Approbation du compte de gestion 2025
20. Bilan des cessions et acquisitions immobilières 2025
21. Arrêt du compte administratif 2025
22. Vote des taux des taxes directes locales pour l'année 2026
23. Attribution d'une subvention au CCAS pour l'année 2026
24. Attribution des subventions aux associations pour l'année 2026
25. Vote du budget primitif 2026
26. Mise en place de nouveaux tarifs - marché aux fruits et légumes
27. Demande de subvention à la Fédération française de football- éclairage du stade Tardieu-Vossier
28. Demande de subvention à l'Etat dans le cadre de la DETR - reprise de l'Avenue des pins

ENFACE ET JEUNESSE

29. Approbation de la convention annuelle d'objectifs et de moyens relative à l'organisation et à la gestion de l'accueil de loisirs de Saint-Etienne du Grès pour l'année 2026 avec Familles rurales

QUESTIONS DIVERSES

Veillez agréer, l'assurance de ma considération distinguée.


Le Maire,
Jean MANGION

